



TARIF DES FORMATIONS

ATELIERS NON RESIDENTIELS.....	2
I. DEMI-JOURNEE – 3 h 30 de formation	2
II. JOURNEE – 7 h de formation	2
STAGES RESIDENTIELS	3
III. TROIS JOURS – 18 h de formation.....	3
IV. SEPT JOURS – 35 h de formation.....	3

Montant à verser à la réservation avec en communication le nom de la formation, le nom de la personne et les dates de formation.

L'inscription est validée lorsque le montant de la formation a été versé sur le compte :

JAVAUX PASCALE

IBAN : FR76 11306 00062 48142493066 34

Code BIC : AGRIFRPP813

En cas de désistement, les montants versés sont remboursés à 50% si vous annulez au plus tard 7 jours avant le début de la formation et restent acquis à Pascale Javaux au-delà de ce délai.

Dès que le montant est sur le compte, une facture est établie (envoi par mail ou remise lors de la formation).

Pour les grandes entreprises et institutions, la facture peut être émise à réception du bon de commande reprenant les coordonnées de facturation de sorte que le paiement puisse être effectué dans les temps.

Pensez à envoyer les coordonnées complètes de facturation, nom de l'organisation, adresse et numéro de TVA ou d'entreprise si non-assujetti.



ATELIERS NON RESIDENTIELS

I. DEMI-JOURNEE – 3 h 30 de formation

	TTC
Particulier	60
Professionnel	90

II. JOURNEE – 7 h de formation

	TTC
Particulier	120
Professionnel	180



STAGES RESIDENTIELS

III. TROIS JOURS – Tarif pour 18 h de formation

	TTC
Particulier	310
Professionnel	465

NB : *Pour les tarifs du logement, veuillez consulter le site web du Chalet du Val de Glaise*
<https://chaletduvaldeglaise.eu>

IV. SEPT JOURS – Tarif pour 35 h de formation

	TTC
Particulier	595
Professionnel	895

NB : *Pour les tarifs du logement, veuillez consulter le site web du Chalet du Val de Glaise*
<https://chaletduvaldeglaise.eu>